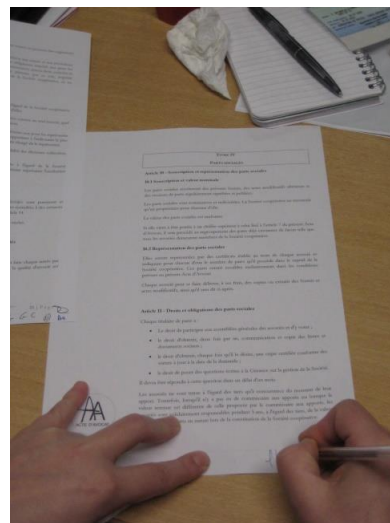


COMMUNIQUÉ... COMMUNIQUÉ... COMMUNIQUÉ... COMMUNIQUÉ...



Le PHARES se constitue officiellement en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)



Le PHARES, acteur collectif de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE), poursuit son développement au service de l'insertion et de l'environnement.

Né dans les années 1990, le PHARES tourne aujourd'hui une nouvelle page de son histoire en formalisant sa gouvernance collective : Le 1^{er} décembre 2014 ont été signés officiellement les statuts de la SCIC La Cité PHARES, en présence de **Trinity Avocats**, cabinet lillois spécialisé en économie sociale et solidaire.

Sont associés de cette coopérative des 'habitants du PHARES', associations et entreprises ayant leurs bureaux et lieux de production au sein du bâtiment situé sur l'Île-Saint-Denis, ainsi que la chargée de développement du PHARES en tant que salariée du projet. Sont ainsi entrés dans la SCIC au 1^{er} décembre : **Etudes et Chantiers Ile-de-France, Halage, Solibio, La Firme 93, Mode Estime, Novaedia, Procarist**. Étaient également présents des futurs associés au projet, 'habitants du PHARES' qui rejoindront la SCIC dès début 2015 : **Chantier Ecole Ile-de-France, La Boutique Militante, Fabien Kenzo Sato, Metropop'**, ainsi que d'autres 'habitants du PHARES'. Des partenaires pourront être invités à la rejoindre dans un deuxième temps, avec la constitution de collègues.

Ce projet de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) est né de la volonté d'affiner et de formaliser la gouvernance pour gérer collectivement le projet du PHARES, et d'**appliquer les principes de l'ESS au quotidien**, à savoir : un associé = une voix (quelque soit sa taille ou son apport en capital), l'engagement volontaire des membres, la solidarité dans les résultats du projet, l'autonomie des sociétaires.

Au cours de la première assemblée générale, quatre cogérants ont été élus pour en assurer le pilotage au quotidien. Un bail commercial a également été signé entre la SCIC et l'association Halage, qui reste propriétaire des locaux, pour en déléguer la gestion à la SCIC.

Au-delà de l'animation d'un lieu mutualisé, la SCIC a bien pour vocation de **gérer l'ensemble du projet collectif**. A elle et ses associés de travailler à créer les conditions favorables à la coopération dans et hors les murs, et à rester un pôle apprenant et un pôle ressources pour le territoire.

Le PHARES – Pôle d'Hospitalité aux Activités à Rayonnement Ecologique et Solidaire –

Installé dans un bâtiment de 1350m² sur L'île-Saint-Denis (93) depuis 2001, le PHARES regroupe plus d'une quinzaine de **structures de l'économie sociale et solidaire**, qui s'inscrivent toutes dans une dynamique écologique, d'économie solidaire, de lutte contre les exclusions, d'insertion professionnelle et de développement durable. Ces structures sont **rassemblées autour d'un projet** collectif alliant mutualisation de moyens, et volonté de répondre ensemble aux enjeux de développement local.

Identifié 'pôle témoin' en 2011 lors du processus de construction de l'idéal-type des **Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)**, et lauréat de plusieurs appels à projets sur cette dynamique, le PHARES a pour ambition de faciliter l'émergence et le développement de projets innovants qui répondent aux besoins locaux, en lien avec d'autres acteurs du **territoire, dans une perspective de développement local et de création d'emplois et de richesses**.

Une présentation du projet et de ses habitants est jointe à ce communiqué.

Contact :

6 Rue Arnold Géaux - 93450 L'Île-Saint-Denis
<http://www.socialchange.eu/fr/pole/le-phares>

Anne Hurand, chargée de développement
anne.hurand@lephares.fr
Tél. : 01 48 13 04 31 - 07 76 85 88 24

